

RÉTROSPECTIVE DES CONFÉRENCES DE L'ANNÉE

Jeannine TILLON

Cette année 2019-2020 a vu les activités de la SHFR perturbées, c'est le moins qu'on puisse dire ! Changement de local pour la bibliothèque, nouvel espace pour nos réunions et conférences, préparation de l'exposition afin de célébrer les 20 ans d'existence de notre association, et pour finir le confinement qui mit en sommeil toutes nos activités ! Quelques conférences ont eu lieu cependant et comme à l'accoutumé je mets mes notes à votre disposition.

Je précise toujours qu'il s'agit de mes notes, c'est-à-dire la retranscription de ce que j'ai écouté et de ce que j'ai compris. Le contenu de la conférence s'en trouve bien évidemment tronqué ! J'ai noté ce qui me semblait opportun, mais ce n'est peut-être pas ce que l'orateur jugeait important à retenir !

L'essentiel pour moi est d'en garder la trace sur notre bulletin, raviver la mémoire de ceux qui ont assisté à la conférence et peut être aussi satisfaire la curiosité de certains autres !

Cette année nous avons eu au programme les conférences suivantes :

- Jeudi 3 octobre 2019 : « *Les villas Belle Époque de Saint-Raphaël* » par Hervé COUFFIN
- Jeudi 7 novembre 2019 : « *Les meules de l'Estérel* » par Bernard RENOUX
- Jeudi 5 décembre 2019 : « *Les Bravades au Pays du Freinet* » par Bernard ROMAGNAN
- Jeudi 16 janvier 2020 : Pas de conférence pour cause d'Assemblée Générale
- Jeudi 6 février 2020 : « *Jacques de Morgan, archéologue réveilleur d'Empires* » par Charles-Armand KLEIN
- Jeudi 5 mars 2020 : « *Roquebrune au défi de l'Argens* » par Alain DROGUET

À partir du 15 mars, tout a été figé : l'exposition pour les 20 ans d'existence de la société qui devait se tenir du 27 mars au 12 avril à la villa Aurélienne a été reportée et avec elle les quatre conférences prévues pour un plus large public ; nos réunions-conférences d'avril et mai n'ont pas eu lieu ainsi que la sortie du mois de juin !

Je n'ai donc que ces cinq résumés à vous proposer cette année !

On se rattrapera l'année prochaine !

Bonne lecture !

Conférence du 3 octobre 2019 de H. COUFFIN :

Les villas Belle Époque de Saint-Raphaël

Hervé Couffin, président de l'AVBE (Association des Villas Belle Époque de Saint-Raphaël) présenta à l'assistance les buts et les actions de son association. Ensuite il détailla à l'aide de nombreuses photos présentées dans un excellent diaporama la douzaine de styles adoptés pour les quelque 200 villas construites à Saint-Raphaël entre 1875 et 1910. Il a aussi évoqué le rôle important joué par les élus, les architectes et les ressortissants anglais dans l'aménagement urbain de la ville de Saint-Raphaël et dans l'ouverture de son territoire au tourisme. Difficile de prendre des notes durant la présentation de ce diaporama, je n'ai donc pas véritablement de compte rendu à

vous proposer, sinon ces quelques lignes qui permettent aussi de vous rappeler qu'un ouvrage édité par l'AVBE est proposé à l'achat au Centre culturel et à l'office du tourisme de la ville de Saint-Raphaël. (Il est consultable à notre bibliothèque).

Conférence du 7 novembre 2019 de B. RENOUX :

Les meules de l'Estérel, de la carrière au moulin

Cette conférence faisait écho à un article du même auteur paru dans le bulletin annuel numéro 19 édité en octobre 2018. Bernard Renoux nous présenta l'essentiel de cet article au cours d'un diaporama didactique et richement illustré, gros handicap pour la prise de notes une fois de plus ! Ne vous étonnez pas si celles-ci vous paraissent un peu « décousues », mais, vous pourrez faire référence à l'article du BA n°19, pages 23 à 49 !

Les meules ont des caractéristiques bien précises selon leur fonction :

- Les meules à huile sont verticales et très souvent en basalte
- Les meules à farine sont horizontales, l'une dormante et l'autre tournante, cette dernière rainurée sur sa face de contact avec la dormante
- Les meules à tan sont verticales, crénelées sur la tranche

La conférence ne porte que sur les meules à farine. Le diaporama montre l'évolution de ces meules depuis le néolithique où elles étaient utilisées à la force de l'homme. Des schémas explicatifs font comprendre les mécanismes successifs qui permirent ensuite l'utilisation de la force de l'eau, puis de celle du vent.

La pierre idéale pour fabriquer une meule était un silex originaire de Brie, mais cette pierre était très chère compte tenu du transport pour l'avoir dans la région, où d'ailleurs le grès d'Annot était un concurrent important pour elle. C'est peut-être pour ces raisons financières que nous trouvons sur une bonne moitié de la Provence l'utilisation de la rhyolite amarante de l'Estérel pour la fabrication des meules à farine. Plusieurs sites d'extraction de cette roche rugueuse et siliceuse furent découverts vers Bagnols-en-Forêt et Puget-sur-Argens pour les principaux, mais on en trouve aussi sur les communes de Fréjus, Montauroux, la Motte et le Muy.

À Fréjus, les archives des actes notariés témoignent de ventes de meules de l'Estérel et ce à partir de 1516. On y trouve des actes passés entre le propriétaire du terrain, où se trouve la carrière, nommée la « perrière » ou « peyrière », et l'extracteur de meules, le « perrier » ou « peyrier ». On y trouve des actes de vente entre le « peyrier » et l'acheteur de meules (à partir de 1789 l'acheteur est souvent une communauté villageoise pour le moulin communal). On y trouve aussi des droits appelés « droits de rêve » que devaient payer le « peyrier » à la communauté dans laquelle se trouvait la « peyrière » et ce pour chaque pierre extraite et vendue. En 1775 l'activité se maintenait mais commençait à décroître, elle s'éteint définitivement vers la fin des années 1800.

L'extraction de ces meules dont on ne voit sur le terrain que l'emprunte en négatif interpelle, Guy Désirat, dans un de ses écrits, nous a laissé une hypothèse qui explique la façon dont ces pierres de forme caractéristique pouvaient être arrachées à la roche. Sur une surface relativement plate le « peyrier » après avoir choisi l'endroit central où se trouvera « l'œillard », faisait un sillon périphérique dessinant un cercle ayant pour centre « l'œillard », de 1,40m à 1,60m de diamètre à l'aide d'un compas et d'un marteau de carrier « l'escoude ». Il élargissait ensuite ce sillon en creusant la roche sur 30 cm de profondeur environ, verticalement vers l'extérieur, et en biais vers l'intérieur du cercle de manière à donner une forme de cône à la future meule. Dans les flancs de la future meule, il creusait à un même niveau des trous régulièrement répartis sur l'ensemble de la circonférence. Il enfonçait ensuite des coins de

bois dans ces trous et y versait de l'eau. Les coins de bois gonflaient et si les trous étaient bien disposés la pression de l'ensemble des coins de bois faisait éclater la roche et la future meule en forme de cône pouvait être alors extirpée de son trou après que « l'œillard », l'orifice central ait été entièrement percé. Elle était alors sortie de la carrière sur un traineau en bois, retravaillée grossièrement puis chargée sur une charrette pour être transportée au moulin pour lequel elle était destinée ; c'est le moulinier qui finissait le travail de manière à adapter la meule à sa fonction précise. Mais ce mode de transport était couteux et ne pouvait pas s'appliquer à tous les lieux d'extraction, alors il était courant de sectionner les meules en morceaux, les « cairons » pour les transporter à dos de mulet, la partie centrale contenant l'œillard formant toujours un seul bloc. Au moulin les morceaux étaient recollés avec du plâtre et la meule cerclée de fer était travaillée comme une meule monolithique. Les meules en rhyolite étaient très résistantes à l'usure et à l'échauffement.

Conférence du 5 décembre 2019 de B. ROMAGNAN :

Les Bravades en pays du Freinet

Le conférencier prit la parole en lançant cette question : - « Le pays du Freinet qu'es aquo ? »...Sans attendre de réponse, il nous expliqua qu'il s'agissait d'une entité géographique politique et culturelle qui regroupe l'ensemble des communes du golfe de Saint Tropez ! Et nous de répondre : -« et la Bravade qu'es aquo ? » à lui de nous éclairer.

La Bravade est une réjouissance militaro-religieuse, durant laquelle des décharges de mousquets sont faites solennellement et processionnellement un jour de fête en l'honneur de quelqu'un, en général le saint patron de la localité, ou pour commémorer un acte glorieux appartenant à l'histoire de la localité ou de la région. C'est un élément de cohésion sociale horizontale, il rassemble toute la population, mais aussi de cohésion verticale, il permet de conserver les racines ancestrales, de plus il permet de contrôler l'effervescence de la jeunesse.

La première bravade à Saint-Tropez aurait eu lieu en 1511. L'histoire de la ville en est la source ; en 1470 le roi René, roi de Provence, fit venir des immigrants ligures pour repeupler les territoires côtiers désertés car trop souvent attaqués par les pirates. Il entreprit alors de renforcer les défenses des côtes provençales par ces nouveaux arrivants, car ceux-ci exemptés de taxes eurent pour devoir la défense physique de la côte. Avec leurs propres deniers, ils construisirent autour du port de Saint-Tropez des tours de défenses armées de canons et organisèrent une milice villageoise. Cette milice était dirigée par un "Capitaine de ville" qui était élu pour un an, sous ses ordres quatre capitaines de quartier élus eux aussi pour un an maintenaient en alerte une escouade de jeunes. Lorsque la Provence devint une partie du royaume de France en 1481, le roi de France confirma l'existence de cette milice. Les attaques de pirates se faisant plus rares, commencèrent alors les bravades le jour de la fête votive pour honorer le saint patron de la ville et motiver les participants à la milice. Dans les premières années du XVII^e siècle, le port prenant de l'importance, le roi de France fit construire une citadelle pour la défense de la côte, et l'armée royale prit le relais pour la défense de la ville, il n'était plus nécessaire d'avoir une milice villageoise, mais l'élection annuelle du capitaine de ville perdura ainsi que les bravades les jours de fête. Ce seront les révolutionnaires qui les interdirent en 1795 !

Au XIX^e siècle les bravades reprurent à Saint-Tropez et dans les communes voisines, mais nécessitèrent à partir de 1853 une demande d'autorisation préfectorale. Le capitaine de ville et les capitaines de quartier étaient alors en général choisis parmi les bourgeois, les propriétaires voire même les administrateurs de la ville. La bravade se déroulait sur trois jours : bénédiction des armes à feu - messe et procession - messe d'action de grâce et bal. Mais à partir de 1880,

la guerre entre laïcs et religieux, qui aboutit en 1905 à la séparation de l'Église et de l'État fit disparaître à nouveau les bravades.

On les retrouve vers 1960, où, face à la grande affluence touristique dans le golfe, les natifs de la région eurent peur de voir disparaître leur identité. Les bravades reprurent alors, l'élection des capitaines se démocratisa, on fit appel aux sociétés de chasse pour le maniement des mousquets et aux groupes folkloriques pour l'animation. Alors, avons-nous maintenant de vrais ou fausses bravades ? Quoiqu'il en soit, pour les participants il y a un sens profond à cette fête, un sens qui les relie à leurs ancêtres et c'est là l'essentiel.

Conférence du 6 février 2020 de C. A. KLEIN :

Jacques de Morgan archéologue, réveilleur d'Empires

Comme à l'accoutumée Charles-Armand Klein, bien connu de nos adhérents pour ses nombreuses interventions à la SHFR, a fait revivre pour nous, grâce à son discours dynamique et son diaporama bien fourni en photos anciennes, un personnage un peu oublié du grand public.

Jacques de Morgan, de son vrai nom Jacques Jean-Marie de Morgan, ingénieur diplômé de l'École supérieure des mines de Paris, était un explorateur audacieux, un découvreur exceptionnel, un égyptologue connu, un préhistorien affuté, un iranologue insatiable, mais ne fût jamais cependant considéré comme un véritable archéologue par ceux de la profession. Il nous a laissé tout de même quelques 130 ouvrages écrits et appréciés par le public et par le monde scientifique !

Il est né près de Blois, au château de Riou, le 3 juin 1857 dans le petit village de Huisseau-sur-Cosson. À l'âge de 7 ans, il eut la douleur de perdre sa mère. Son frère et lui suivirent alors leur père qui, passionné d'archéologie, avait le goût des fouilles et de la recherche. Il emmenait souvent ses deux garçons sur le terrain et leur demandait ensuite de dresser un rapport complet sur ce qu'ils avaient trouvé ou observé. Il avait pour but d'intéresser à l'archéologie et à l'histoire naturelle ses deux enfants. Jacques, lui, fut véritablement pris de passion pour ces recherches géologiques et « archéologiques ». Dès 16 ans il s'inscrivit à la société archéologique de France. Après un bac scientifique, il entra à l'École nationale supérieure des mines de Paris d'où il sortit ingénieur diplômé en 1879, au 7^e rang.

Son premier travail fut la direction de mines d'étain en Malaisie. Trouvant ce travail peu intéressant il le compléta en proposant ses services au pays pour explorer les montagnes des alentours occupées par des tribus encore inconnues. Après 8 mois d'exploration il proposa au gouverneur anglais de l'île un rapport d'une très grande qualité qui fut, de fait, très apprécié.

De retour en France il se maria et repartit avec sa femme au Caucase pour l'exploitation d'une mine de cuivre. Mais là encore, trouvant à nouveau son travail peu intéressant, il se mit plutôt à effectuer des recherches géologiques mais aussi archéologiques et ethnologiques. Il fouilla ainsi de nombreuses sépultures et rapporta de très beaux dessins qui illustrèrent son rapport. Il en fit plus tard un ouvrage complet sous le titre de *Expédition archéologique au Caucase*. Mais n'était-il pas assez concentré sur son travail d'ingénieur ? Le fait est qu'il fut licencié par l'entreprise pour laquelle il devait exploiter les mines !

Ne pouvant supporter de rester en France, il partit à nouveau pour le golfe de Perse et les côtes de la mer Caspienne, il explora les montagnes à la recherche de gravures inscrites sur certaines parois. Il en fit une transcription fidèle qu'il reproduisit dans deux ouvrages, *Estampage* et *Gravures de Perse*. Cette expédition eut tout de même une retombée économique car elle permit aux Anglais de venir exploiter le pétrole dans cette région (c'est la naissance de la BP). À son retour en France et compte tenu de ses explorations couronnées de

succès, il fut alors nommé directeur intérimaire des monuments égyptiens. L'accueil des archéologues déjà présents dans ce pays ne fut guère enthousiaste, mais passant outre leur opinion il se mit tant et si bien au travail dans le but de retrouver des temples enfouis que ce fut un véritablement chamboulement dans le monde des recherches archéologiques. Fouillant de façon plus rigoureuse que la plupart des autres personnes il découvrit ainsi un grand nombre d'objets exposés ensuite au musée du Caire. Il avait pour lui la science, l'audace, la fougue, l'intuition et la réussite. Il devint alors crédible auprès des archéologues et resta en Égypte pour y travailler durant 5 années à ce même poste.

La France ayant reçu, après de longues négociations avec la Perse, la responsabilité des fouilles archéologiques de ce pays, nomma tout naturellement Jacques de Morgan délégué général du ministère de l'Instruction publique aux fouilles de Perse. Il entreprit alors des fouilles sur le territoire iranien, à Suse, afin de retrouver l'ancienne capitale du royaume élamite, berceau du premier empire perse achéménide. Cette grande expédition ne faisait pas l'unanimité dans la population, elle fut d'ailleurs attaquée plusieurs fois par des tribus autochtones. Loin de se décourager Jacques de Morgan fit construire une forteresse autour de la zone de fouilles et la fit défendre par des soldats. Sur une quinzaine d'années ces fouilles permirent des découvertes importantes comme celle d'une stèle couverte d'une écriture cunéiforme - le premier code civil humain – qui eut un retentissement immense et imprévu dans le monde archéologique. Jacques de Morgan sortit ainsi des sables iraniens quelques 13 tonnes d'objets de cette civilisation oubliée, d'où le qualificatif de « réveilleur d'Empire ». La première exposition de ces objets eut lieu au Grand Palais à Paris, puis en 1903 ils rejoignirent le Louvre, musée qui eut pendant plus de dix ans une salle au nom de Jacques de Morgan. Le 9 mars 1906 Jacques de Morgan fut promu au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Cependant, se plaignant des lourdeurs de la bureaucratie trop pesantes pour un homme de terrain, il démissionna en 1912 de son poste de délégué au ministère de l'Instruction publique.

Il se mit alors à l'écriture : ses mémoires, des romans, des brochures scientifiques et il fit même quelques films. En 1914 il voulut s'engager pour défendre son pays, mais son âge ne le lui permit pas. Il se réfugia alors dans le sud de la France, et se fixa à Saint-Raphaël. Il continua d'écrire et, entre autres ouvrages, il s'attacha à la rédaction d'un livre important qui rappelait l'ancienneté du pays d'Arménie et sa riche civilisation. Ce livre écrit en 1919, préfacé par l'auteur lui-même s'adresse directement au peuple arménien, espérant ainsi l'aider à retrouver son identité. Le génocide subi par ce peuple de la part des Turcs de 1915 à 1917 et la diaspora qui s'en suivit avaient mis à mal cette vieille civilisation et ce constat bouleversait Jacques de Morgan. La communauté arménienne très touchée par cet ouvrage en fut reconnaissante à l'auteur.

Jaques de Morgan est décédé à Marseille le 12 juin 1924.

Conférence du 5 mars 2020 d'A.DROGUET :

Roquebrune au défi de l'Argens, une communauté provençale et sa rivière sous l'Ancien Régime

Alain Droguet, retraité de la direction des archives départementales du Var et membre actif de la SHFR, nous a présenté à l'aide d'un diaporama bien fourni en photographies de pièces d'archives, une conférence sur le bassin du fleuve Argens au niveau de la plaine de Roquebrune. Conférence à plusieurs volets sur le thème de la difficile gestion imposée à une communauté sous l'Ancien Régime d'un fleuve côtier capricieux et fougueux selon les saisons

mais indispensable cependant à la communication de la dite communauté sur l'ensemble de son territoire et avec les territoires voisins.

En introduction au sujet qu'il allait nous présenter, le conférencier expliqua de manière succincte mais précise la démarche nécessaire pour effectuer des recherches au sein des différents organismes de notre territoire où des documents archivés peuvent être mis à la disposition du public : Archives départementales du Var à Draguignan, archives communales dans chacune de nos localités et archives notariales selon l'ancienneté de l'étude de notaire dans la localité. D'après les documents trouvés sur le thème d'une « communauté et sa rivière sous l'Ancien Régime », le conférencier décida de traiter deux sujets bien distincts à propos de l'Argens et la commune de Roquebrune : les inondations et la traversée du fleuve.

À propos des inondations :

L'arc méditerranéen est presque tous les ans confronté à des phénomènes de pluies intenses entraînant des débordements rapides des fleuves et des rivières. Le débordement d'un cours d'eau est un phénomène naturel. Il ne devient un risque que si l'inondation impacte des vies humaines, et intervient lourdement sur le tissu économique. La position de la localité de Roquebrune-sur-Argens dans la basse vallée de l'Argens à quelques encablures du rivage a fait que cette communauté a eu très souvent son territoire inondé. Les premières crues trouvées dans les archives communales remontent à l'année 1635, mais il n'existe pas de documents d'archives à consulter avant cette année-là.

À la lecture de plusieurs documents d'archives mentionnant des inondations, notre conférencier s'intéressa tout particulièrement à celle du 15 novembre 1674 qui ressemblait étonnement à l'inondation catastrophique de juin 2010, dont la plupart des personnes présentes dans la salle avaient eu connaissance ou l'avaient subie. En déchiffrant avec l'aide du conférencier les documents anciens présentés, nous avons retrouvé sur les écrits les mêmes mots pour qualifier la soudaineté du débordement des cours d'eau, les mêmes qualificatifs pour expliquer la violence et la force destructrice des eaux en crue qui se répandirent dans les mêmes zones du territoire roquebrunois, mêmes causes et mêmes effets à 330 ans d'intervalle.

Lorsque une crue est hors norme on a tendance à la qualifier de "crue centennale", celle de 1674 et celle de 2010 seraient-elles des crues centennales ? Une crue centennale a une probabilité d'apparition de 1/100 chaque année. Mais les crues décennales qui ont une probabilité de 1/10 de se produire chaque année n'en sont pas moins importantes et pas moins destructrices le plus souvent, donc difficile de qualifier ces crues de l'Argens ! D'autant que l'étude des documents suivants, toujours émanant des archives communales de Roquebrune, permettait d'observer toute une série d'inondations survenues dans les années 1670, autant destructrices les unes que les autres. Inondations décennales ? Peut-être ! Toujours est-il qu'on en signale une en novembre 1670, une en novembre 1674 (celle mentionnée plus haut et véritablement la plus dévastatrice de toutes), une en novembre 1676, une en janvier 1678, et une en octobre 1679.

Sans être climato-sceptiques force est de constater que les grandes inondations ont toujours existé à Roquebrune-sur-Argens. Chose plus surprenante encore, quand on compare des photos aériennes prises sur plusieurs années et les zones inondées signalées sur les documents d'archive, on s'aperçoit que ces zones régulièrement inondées par le passé ont été bâties, sont habitées ou exploitées et subissent, bien sûr, des dégâts lors des inondations actuelles !

Pour conclure ce premier paragraphe de mes notes j'ai envie d'ajouter ma touche personnelle si le conférencier me le permet ! Il s'agit d'une expression qui date du XVII^e siècle : « À bon entendeur salut ! » et qu'on pourrait traduire par : « échappe au danger celui qui comprend bien ! »

À propos de la traversée de l'Argens

Depuis l'Antiquité, on traversait l'Argens par deux ou trois gués, un vers Villepey, un au Muy et un vers Palayson, mais cela n'était pas possible en toutes saisons évidemment. Au Moyen Âge deux barques furent installées : l'une à Villepey gérée par l'évêché de Fréjus et l'autre à Palayson gérée par la communauté de Roquebrune. C'est à cette dernière que notre conférencier s'est intéressé.

D'après les documents d'archives la première mention de l'existence d'un moyen technique pour transporter des voyageurs d'un côté de l'Argens à l'autre sur le territoire de Roquebrune remonte à l'année 1545. Il s'agit d'un contrat passé entre la communauté et un particulier pour la maintenance d'une barque à « traïlle » installée entre les deux rives du fleuve au niveau de Palayson. L'étude de plusieurs autres documents des années suivantes, documents afférents aux baux concédés aux "barquiers" ou alors aux réparations de la barque ou encore de la corde et des piliers auxquels elle était attachée sur les rives, permit d'avoir une idée plus précise de la technique utilisée à cette époque.

Il s'agissait d'une barque pointue à l'avant, l'arrière rectiligne était doté d'un large gouvernail plat. La barque d'une longueur de 6 mètres pour 2,50 mètres de largeur dans sa partie la plus renflée avait à l'avant un grand et large mât vertical. Une corde épaisse tendue entre les deux berges du fleuve, « la traïlle », passait derrière ce mat ; la barque retenue par l'appui du mat sur cette corde ne pouvait donc pas filer au gré du courant. Le "barquier" faisait avancer son embarcation dans un sens ou dans l'autre en manœuvrant le gouvernail, la force du courant sur le large timon et le fait que la barque soit maintenue à l'avant par la corde faisait avancer l'embarcation en travers du fil de l'eau. Le mat glissait le long de la corde recouverte de goudron et de graisse de manière à faciliter le glissement et minimiser l'usure du cordage et du mât. En 1730 la barque devenue plus plate mais toujours de même forme prit le nom de "bac à traïlle". Ce bac permettait le passage d'une vingtaine de personnes, ou de 6 chevaux ou d'une dizaine de moutons, mais il devait toujours rester 48 centimètres hors d'eau. Le passage était gratuit pour les habitants de Roquebrune et payant pour les étrangers au village. On était barquier de père en fils, les archives communales de Roquebrune dévoilent des dynasties entières de barquiers.

Le bac à traïlle disparut en 1829, date à laquelle fut inauguré le pont sur l'Argens. Le pont construit à sec quelques centaines de mètres en l'aval de l'emplacement de ce bac, fut opérationnel après un curieux déplacement du lit de l'Argens, mais ça c'est une autre histoire !

